

Opérations de vidéo protection

RS5151 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42854
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/03/2020
Date d'échéance	30/03/2025

Certificateur(s)

LYCEE POLYVALENT JEAN MOULIN · SIRET : 19340011600029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La surveillance électronique par vidéoprotection est une profession nécessitant des connaissances et compétences techniques, réglementaires, spécifiques et pointues, dans un contexte d'aggravation des risques.

Par ailleurs, les métiers de la sécurité privée sont réglementés et les activités de vidéoprotection sont conditionnées au suivi d'une formation dont le contenu doit être conforme à l'arrêté du 27 juin 2017.

Cette certification s'adresse d'une part à des agents

qui occupent un poste d'opérateur de vidéo protection au sein d'un Centre de supervision urbain, dont la majorité exerce avec un statut d'agent administratif et sans diplôme (au moins dans la spécialité) et d'autre part aux demandeurs d'emploi ayant déjà une carte professionnelle d'agent de sécurité humaine ou électronique qui souhaitent développer des compétences dans une filière particulière de la sécurité privée.

Cette formation et la certification qui la sanctionne ont donc pour effet de contribuer à la professionnalisation des opérateurs et donc du système, ainsi que de renforcer l'employabilité de demandeurs d'emploi.

L'opérateur en vidéo protection intervient essentiellement dans trois types de structures :

- Les villes ou communautés d'agglomération ;
- Les postes de commandement de sûreté dans les transports publics (métro, gares) ;
- Les salles de vidéosurveillance dans les entreprises recevant du public ou les grands sites industriels

Cette certification

permettra à des agents de sécurité d'obtenir une compétence supplémentaire qui leur permettra de se positionner sur les nombreux emplois à pourvoir exigeant des compétences en vidéoprotection.

L'inscription au répertoire spécifique donne à cette certification une reconnaissance et une garantie ; et pour les donneurs d'ordre, la reconnaissance officielle

de cette certification est une véritable plus-value, qu'ils exigent de leurs prestataires lorsque ceux-ci soumissionnent à des marchés publics (et même privés). elle permet également de mobiliser certains dispositifs de financement de la formation. En effet, s'il existe une offre, relativement restreinte,

de formations visant à acquérir des compétences en vidéoprotection, il n'existe qu'une seule certifications visant ces compétences.

Par ailleurs, dans les communes, si une proportion non négligeable des personnels occupant cet emploi est issue des rangs des polices municipales ou des ASVP, le plus souvent, les titulaires de cet emploi (les deux tiers environ) viennent des services administratifs, dont ils ont conservé le statut. En conséquence, la demande de montée en compétences est forte, avec également une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi depuis le début 2015. A cela s'ajoute une évolution importante des technologies et des outils mis en œuvre et un besoin social fort.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Veiller au bon fonctionnement des installations et équipements de vidéoprotection en centre d'exploitation

Analyser et exploiter les images ou alarmes d'un système de vidéoprotection
Repérer, analyser et gérer les comportements et situations à risque
Communiquer avec les différents acteurs
Inscrire son activité dans un contexte réglementé

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de vidéoprotection concerne la sécurité privée (11-8 de la loi 83-629, puis article L 613-13 du code de la sécurité intérieure) créé par la LOI n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 20. La formation doit être conforme à l'arrêté du 27 juin 2017 relatif à la formation initiale des agents privés de sécurité.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Casier judiciaire vierge - être majeur - détenir, selon les publics, une carte professionnelle d'agent de sécurité humaine ou électronique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Un(e) responsable de Police municipale ou un chef d'entreprise ou un élu responsable de la sécurité

Un(e) chef de centre superviseur

Un(e) membre de l'équipe pédagogique n'ayant pas pris part à la formation ou un (e) spécialiste de la vidéo protection

Base légale

Date de décision	30/03/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/03/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://gretamediterranee.fr/nos-formations/titre-operateur-en-video-protection>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5151/>